ASSOCIATION SYNDICALE DU CABEDAN NEUF 425 Chemin du Pérusier 84300 LES TAILLADES



Monsieur le Maire Service des finances Hôtel de Ville 84440 ROBION

**OBJET:** 

**PUBLICATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2026** 

Le 27 Octobre 2025

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous communiquer le projet de Budget Primitif 2026 ci-joint en vous priant de vouloir bien faire procéder aux formalités d'affichage et de publication pour porter à la connaissance des intéressés, le dépôt de cette pièce pendant 15 jours à la mairie de votre commune.

Le délai expiré, je vous prie de me retourner ledit budget avec le certificat de publication et d'affichage. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.



# **CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE**

Le Maire de la Commune de Robion, soussigné que le projet du Budget Primitif pour l'exercice 2026 du Syndicat du CABEDAN NEUF, a été déposé à la mairie de notre commune.

Du

au

et qu'il a fait l'objet de publication

et d'affichage prescrit.

Robion, le:

LE MAIRE

### **OBSERVATIONS:**

Affichage au bureau des Syndicats

ASSOCIATION SYNDICALE CONSTITUEE D'OFFICE DU CABEDAN N EUF 425 Chemin du Pérusier 84300 les Taillades Tél : 09 61 32 25 03

cabedan.neuf@wanadoo.fr



# **PUBLICATION DU PROJET BUDGET PRIMITIF 2026**

LE PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2026 AINSI QUE LE RAPPORT EXPLICATIF SONT DISPONIBLES AU BUREAU DE L'ASSOCIATION, 425 CHEMIN PERUSIER AUX TAILLADES,

**DU 30 OCTOBRE 2025 AU 15 NOVEMBRE 2025.** 





# REPUBLIQUE FRANÇAISE

# : ASSOCIATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 29840171200021

POSTE COMPTABLE: CREANCIER DDFIP

M. 57

# Budget primitif Voté par nature

BUDGET: SYND. DU CABEDAN NEUF (3)

**ANNEE 2026** 

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote du budget	
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	
	1
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Obje
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	Sans Obje
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	10
D1 - Balance générale - Dépenses	13
D2 - Balance générale - Recettes	1:
III - Vote du budget	17
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article  IV - Annexes	36
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement Vue-d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	Sans Oujet
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	45
B3.2 - Etalement des provisions	47
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	48
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	49
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	50
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	51

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINAN	NCIERES	
Informations statistiques		
Population totale	Valeurs	
Informations fiscales (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité	)

	Informations financières - ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	1
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

<sup>(1)</sup> A renselgner selon los dispositions législatives et réglamentaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la ficha de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) Lencours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1596 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I INFORMATIONS OFFICE ALPO	
I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITEO DE MOTE DU DUDOPT	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3):

   Fonctionnement : 7.5 %
   Investissement : 7.5%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI -- La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix sulvants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité : semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ... (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé ≈ BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
     avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I IAIMADUA ATRICA CONTRACTOR OF THE STATE OF	
I INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	
EXECUTION DO BOBGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)	C4

⊢	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET	530 780,64	674 502,35	157 640,79	14	(2)
Investissement	182 602,44	175 053,28	101		301 362,5
Fonctionnement	348 178,20	499 449,07	14 3 13,30		6 764,14

		RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	1+11	0.00	III + IV		-	Solde (B)
Investissement	1	0,00		0,00		0,00
Fonctionnement	0			0,00	B2	0,00
	"	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	301 362.50
Investissement	A2 + B2	6 764.14
Fonctionnement	A3 + B3	
		294 598.36

<sup>(1)</sup> Élat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – et dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Soide d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – et dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – et déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – et déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)** 

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE F	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(11) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres res	tant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	(11)	0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BL	JDGET	li li
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET RE	PORTS	A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	438 057,00	438 057,00
VOIL	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	and a literal work of the section allowed as well as the section of the section o	(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	0.00
	:	-	*
	Total de la section d'investissement (2)	438 057,00	438 057,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	472 110,00	472 110,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
19		*	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	472 110,00	472 110,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	910 167,00	910 167,00

<sup>(1)</sup> A sentr uniquement en cas de reprise das résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre en non rattachées.

Les restes à réaliser de las acction d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement + RAR - résultat reporté + crédits de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)			
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0.00	0.			
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	5 313,30	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,			
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,			
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	50 057,00	0,00	33 057,00	33 057,00	33 057,			
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,			
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	150 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,0			
Total de	s dépenses d'équipement	205 370,30	0,00	288 057,00	288 057,00	288 057,0			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0.00	0,00	0,0			
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0			
16	Emprunts et dettes assimilées	210 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,0			
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0			
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0			
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0			
Total des	s dépenses financières	210 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,0			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0			
Total des	s dépenses réelles d'investissement	415 370,30	0,00	438 057,00	438 057,00	438 057,0			
040	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0.00	0,0			
041	sections (7) Opérations patrimoniales (7)	0,00		0.00	0.00				
Total des	dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,0			
	TOTAL	415 370,30	0,00	438 057,00	438 057,00	438 057,0			
						+			
		D 00	01-SOLDE-D'EXECUT	ION NEGATIF REPOR	TE OU ANTICIDE	0,0			

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

438 057,00

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(7)</sup> DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	150 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00	207 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	150 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	300 000,00	0,00	437 000,00	437 000,00	437 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes financières	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	400 000,00	0,00	437 000,00	437 000,00	437 000,00

021	Virement de la section de	0,00		0,00	0,00	0,00
	fonctionnement (10)					
040	Opérations ordre transf. entre	1 057,00		1 057,00	1 057,00	1 057,00
	sections (10) (11)		N State Land			
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	1 057,00		1 057,00	1 057,00	1 057,00

TOTAL	401 057,00	0,00	438 057,00	438 057,00	438 057,00
TOTAL					

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 438 057,00

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

1 057,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(6)</sup> Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<sup>(7)</sup> Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	294 180,49	0,00	184 653,00	184 653,00	184 653,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	255 200,00	0,00	232 200,00	232 200,00	232 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	41 500,00	0,00	42 200,00	42 200,00	42 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	590 880,49	0,00	459 053,00	459 053,00	459 053,00
66	Charges financières	21 500,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
	es dépenses réelles de nnement	615 380,49	0,00	471 053,00	471 053,00	471 053,00

023 042 043	Virement à la section d'investissement (4) Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00 1 057,00 0,00	0,00 1 057,00 0,00	0,00 1 057,00 0,00	0,00 1 057,00 0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	1 057,00	1 057,00	1 057,00	1 057,00

TOTAL	616 437,49	0,00	472 110,00	472 110,00	472 110,00
					+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
					=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 472 110,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	441 000,00	0,00	441 000,00	441 000,00	441 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00 22 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 010,00	0,00	9 010,00	9 010,00	9 010,00
Total de	s recettes de gestion courante	473 010,00	0,00	472 010,00	472 010,00	472 010,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles de fonctionnement	473 110,00	0,00	472 110,00	472 110,00	472 110,00

Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,	0,00	0,00
042 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) 043 Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	,,,,,

TOTAL	473 110,00	0,00	472 110,00	472 110,00	472 110,00

	T
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 472 110,00

#### Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 057,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(6)</sup> Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TOTAL					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00		
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	150 000,00	0,00	150 000,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00		
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 000,00	0,00	5 000,00		
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	33 057,00	0,00	33 057,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	250 000,00	0,00	250 000,00		
018	RSA	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00		
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00		
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00		
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00		
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00		
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00		
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00		
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00		
	Dépenses d'investissement Total	438 057,00	0,00	438 057,00		

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 438 057,00

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)** 

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	184 653,00		184 653,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	232 200,00		232 200,00
014—	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	42 200,00	0,00	42 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	9 000,000	0,00	9 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 000,00	1 057,00	4 057,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	471 053,00	1 057,00	472 110,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

472 110,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opératio	ns réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		207 000,00	0,00	207 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)			0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		230 000,00	0,00	230 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)		0,00	0,00	0,00
018	RSA		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	LESSON		1 057,00	1 057,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)			0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			0,00	0,00
3	Stocks et en-cours			0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	O VOTE OF		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)			0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement			0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total		437 000,00	1 057,00	438 057,00

		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OL	ANTICIPE		0,00
		+	
R 1068 AFFECTATION DU	RESULTAT		0,00
		-	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (	CUMULEES	438 05	57.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	441 000,00		441 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	22 000,00		22 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	9 010,00	0,00	9 010,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	472 110,00	0,00	472 110,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESUL	TAT REPORTE OU ANTICIPE	0
			œ
	TOTAL DES RECETTES DE FO	NCTIONNEMENT CUMULEES	472 110

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(6)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

<sup>(7)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

<sup>(8)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

			FS	

	DEPENSES										
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgetaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour Information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
	TOTAL	415 370,30	0,00	0,00	438 057,00	438 057,00	0,00	438 057,00	438 057,00		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 313,30	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00		
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	50 057,00	0,00	0,00	33 057,00	33 057,00	0,00	33 057,00	33 057,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	150 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00		
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total	des dépenses d'équipement	205 370,30	0,00	0,00	288 057,00	288 057,00	0,00	288 057,00	288 057,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	210 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00							
Total	des dépenses financières	210 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total	des dépenses réelles	415 370,30	0,00	0,00	438 057,00	438 057,00	0,00	438 057,00	438 057,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00		
Total	des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00		

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou antici
# 13. V W W W
Total des dépenses d'investissement cum

- (1) Volr état I-B pour le conteru du budget précédent.
  (2) il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cels concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
  (3) Voir l'était II-A2: 1 pour le détail des opérations d'équipement.
  (4) Voir l'était IV-B5 pour le détail des opérations pour compts de tiers.
  (5) Cf. définition du chapitre des opérations pour compts de tiers.
  (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
  (6) Aucune prévision budgétaire no doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
  (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
  (8) Le solide d'arkdution reporté est le résultat constalé de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérants. Inscrire en ces de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE RECETTES	A

_	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES									
	RECETTES									
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)				
			1		11	III = I + II				
	TOTAL	301 057,00	0,00	438 057,00	438 057,00	438 057,00				

	Chapitre	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL
,		précédent (1)				(RAR N-1 + Vote)
			1		11	III = I + II
	TOTAL	301 057,00	0,00	438 057,00	438 057,00	438 057,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	150 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00	207 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	150 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
	166 et 1688 non budgétaire)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	300 000,00	0,00	437 000,00	437 000,00	437 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	166)					
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	300 000,00	0,00	437 000,00	437 000,00	437 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 057,00		1 057,00	1 057,00	1 057,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	FILE VIEW STATE	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	1 057.00	AND DESCRIPTION OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUM	1 057.00	1 057.00	1 057.0

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
Affectation au compte 1068 (8)	0,00

II	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
					L II	III = 1 + II	

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
  (2) Voir fétat IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
  (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
  (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  (6) Aucune privision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 a produit des cessions d'immobilisations »).
  (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
  (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat Constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats). (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	A1

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		415 370,30	0,00	0,00	438 057,00	438 057,00	0,00	438 057,00	438 057,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 313,30	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	5 313,30	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 057,00	0,00	0,00	33 057,00	33 057,00	0,00	33 057,00	33 057,00
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
21538	Autres réseaux	34 000,00	0,00	Emission 3	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel informatique	1 057,00	0,00		1 057,00	1 057,00	0,00	1 057,00	1 057,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	150 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	150 000,00	0,00	AND MAKE YOU	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses d'équipement	205 370,30	0,00	0,00	288 057,00	288 057,00	0,00	288 057,00	288 057,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	210 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
1641	Emprunts en euros	210 000,00	0,00		150-000,00	150 000,00	2	150 000,00	150 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	HI ≈ I + H 0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		A La	0,00				15 Jan 19	
Total de	s dépenses financières	210 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	450 000 00	10 21 10 12
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
Total de:	s dépenses réelles	415 370,30	0,00	0,00	438 057,00	400.000.00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	<b>438 057,00</b> 0,00	0,00	438 057,00 0,00	438 057,00 0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	1		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0.00			0,00	0.00			
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		ALL STREET		0,00		0,00	0,00
		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	s dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir dat I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriennuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir dat III-A2.1 pour le détait des opérations d'equipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupent les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AP
							d'une AP	
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	
	- 111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III VOTE BUILDING	
III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	
THE PAR ARTICLE	Δ3

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelies	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					u I	HI = I + 11
444	TOTAL	301 057,00	0,00	438 057,00	438 057,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0.00	438 057,0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	150 000,00	0.00	207 000.00	207 000,00	0,0
1321 1322	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	100 000,00	0,00	0.00	0,00	207 000,0
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	157 000,00	157 000,00	0,0 157 000,0
16	Subv. non transf. Départements	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,0
1641	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	150 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,0
20	Emprunts en euros	150 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,0
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
21	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)		0,00	0.00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		300 000,00	0,00	437 000,00	437 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0.00	437 000,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0.00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0.00	0.00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0.00	0.00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0.00	0.00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes réelles	300 000,00		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0,00	437 000,00	437 000,00	437 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 057,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations			1 057,00	1 057,00	1 057,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1-057;00-		1 057,00	1 057,00	1 057,00
Cotal dos	cettes d'ordre	0,00	102-12-20-1	0,00	0,00	0,00
OLAN GES FE	ceries d.o.die	1 057,00	1000	1 057.00	1 057.00	1 057,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Volr état I-B pour le contonu du budget précédent.
  (3) Sauf 165, 166 et 16449.
  (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
  (5) Volr l'annews IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
  (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RJ 040 = DF 042).
  (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité à opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  (8) Auxune prévision budgétaire ne dot fit figure 1 fairtiels 192 (cf. chapitre 024 « produit des cassions d'immobilisations »).
  (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
  (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

U VOTE DU DUDOFT	
III – VOTE DU BUDGET	HI
SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D'ENSEMBLE AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	111
THE TOTAL NOOVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

				DEPENSE	S				
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	616 437,49	0,00	0,00	472 110,00	472 110,00	0.00	470 440 00	
011	Charges à caractère général (3)	294 180,49	0,00	0.00	184 653,00	184 653,00		472 110,00	472 110,0
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	255 200,00	0,00		232 200,00	232 200,00	0,00	184 653,00 232 200,00	184 653,0 232 200,0
014	Atténuations de produits	0,00	0.00	100	0.00	0.00			
016	APA	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	1000	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0.00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	41 500,00	0,00	0,00	0,00 42 200,00	0,00 42 200,00	0,00 0,00	0,00 42 200,00	0,00 42 200.00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	590 880,49	0,00	0,00	459 053.00	459 053,00			
66	Charges financières	21 500,00	0,00		9 000.00		0,00	459 053,00	459 053,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0.00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 000,00			3 000,00	0,00 3 000,00		0,00 3 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00		1820			Tire of the
Total des	dépenses financières	24 500,00	0,00	0.00	12 000.00	12 000.00			
Total des	dépenses réelles	615 380,49	0,00	0,00				12 000,00	12 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	471 053,00 0,00	471 053,00 0,00	0,00	471 053,00 0.00	471 053,00 0.00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 057,00			1 057,00	1 057,00		1 057,00	1 057,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
otal des	dépenses d'ordre	1 057,00		NAC BEAUTI	1 057,00	1 057,00		1 057,00	

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées 47	2 110.00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
  (2) il s'agit des AE nouvelles qui sont votées fors de le séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
  (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
  (4) Les comptee 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
  (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

W VOTE DU DUDOCT	
III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	
TOTAL	P

RE	CE	TTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	473 110.00	0.00	472 110,00		∞   +
013	Atténuations de charges (2)	1 000,00	0,00			472 110,0
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	441 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)		0,00	441 000,00	441 000,00	441 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
75	Autres produits de gestion courante (2)	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
	s recettes de gestion des services	9 010,00	0,00	9 010,00	9 010,00	9 010,00
6	Produits financiers	473 010,00	0,00	472 010.00	472 010,00	472 010,00
7	I .	100,00	0,00	100,00	100,00	
8	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
•	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
otal de	recettes financières	100,00	0.00			0,00
Total des	recettes réelles		0,00	100,00	100,00	100,00
42	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	473 110,00	0,00	472 110,00	472 110,00	472 110,00
43	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
		0,00		0,00	0,00	0,00
otal des	recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Noo2 Resultat reporte ou anticipe (7)	0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées	472 110,00

PART Provided asset as a set of the last

<sup>(1)</sup> Voir était l-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime das provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre dessirés à érabers ces opérations particulaires tailes que les opératio

III – VOTE DU BUDGET	l III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	616 437,49	0,00	0,00	472 110,00	472 110,00	0,00	472 110,00	472 110,00
011	Charges à caractère général (4)	294 180,49	0,00	0,00	184 653,00	184 653,00	0,00	184 653,00	184 653,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60612	Énergie - Électricité	55 000,00	0,00	Nest In 19 II	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60622	Carburants	13 000,00	0,00	1000	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	THE RELL	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	4 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
613	Locations	35 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	45 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	The same of	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	11 000,00	0,00	The state of	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6161	Multirisques	7 000,00	0,00	Self Contract	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	0,00	The Parties	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
618	Divers	8 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	6 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	1 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	7 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 027,49	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	153,00	0,00	33	153,00	153,00	0,00	153,00	153,00

Page 33

Chap. / art. (1)	Libelié	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	20 000,00	0,00	budgetaire (3)	22 000.00	22 000,00	d'une AE 0.00	22 000,00	11 = 1 + 11 22 000.0
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	255 200,00	0,00		232 200,00	232 200,00		232 200,00	232 200,0
6413	Personnel non titulaire	135 000,00	0.00						
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	110 000,00	0,00		125 000,00 100 000,00	125 000,00 100 000,00		125 000,00 100 000,00	125 000,0 100 000,0
6470 648	Autres charges sociales Autres charges de personnel	1 200,00 9 000,00	0,00 0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,0
014	Atténuations de produits	0,00	0.00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,0
016	APA	0,00			0,00	0,00		0,00	0,0
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
65		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	41 500,00	0,00	0,00	42 200,00	42 200,00	0,00	42 200,00	42 200,0
85311 6541	Indemnités de fonction	2 500,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6542	Créances admises en non-valeur Créances éteintes	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
5558		2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0.00	3 000,00	3 000,00
55888 55888	Autres contributions obligatoires Autres	30 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,0
3586		4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
1000	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	épenses de gestion des services	590 880,49	0,00	0,00	459 053,00	459 053,00	0.00	480 000 00	
66	Charges financières	21 500,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	459 053,00	459 053,00
6111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	0.00		8 000.00			9 000,00	9 000,00
688	Autres	1 500,00	0,00		1 000,00	8 000,00	U-SUT NAMES	8 000,000	8:000,00
7	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
8	Dotations aux provisions,	3 000.00	1,00			0,00		0,00	0,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (4)				3 000,00	3 000,00	T= 8 01	3 000,00	3 000,00
81	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	3 000,00			3 000,00	3 000.00		0.000 6	
22	Dépenses imprévues (dans le cadre		14 333	0,00	5 555,50	3 000,00		3 000,00	3 000,00
	d'une AE)						VE USE		
	narges financières et spécifiques	24 500,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000.00
otal des dé	épenses réelles	615 380,49	0,00	0,00	471 053,00	471 053,00	0,00	471 053,00	471 053,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 057,00			1 057,00	1 057,00		1 057,00	1 057,00
681	Dot, amort, et prov. Charges de fonct.	1 057,00		With the same	1 057,00	1 057,00	23 / 20 / 12 /	1 057,00	1 057,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	dépenses d'ordre	1 057,00			1 057,00	1 057,00		1 057,00	1 057,00

Détail du calcul des ICNE au comp	te 66112 (10)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00,0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(1)</sup> Déallier les articles utiliées conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sent votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plurisniques mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses impuides aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnels cont excluses des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre al la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ci. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RD 049) (DF 043 = RP 049).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et d'E7 (cf. chapitre 024 × produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III VOTE DU DUDO	
III – VOTE DU BUDGET	101
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	
TOTO TOTO THE PROPERTY OF THE PARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)	
	TOTAL	473 110,00	0,00	472 110,00		111 = 1 + 11	
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	0,00		472 110,00	472 110,0	
6419	Remboursements rémunérations personnel	500.00	0,00	0,00	0,00	0,0	
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0.00		0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses	441 000,00	0,00	441 000,00	441 000,00	441 000,00	
70686	Redevances syndicales (ASP)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
70688	Autres prestations de services	430 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00	
70871	Remb frais par collectivité rattachement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Participation Autres organismes	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000.00	
		22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00	
757368	Autres produits de gestion courante (3)	9 010,00	0,00	9 010,00	9 010,00	9 010.00	
	Établiss. et services rattachés (Autres) Autres	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	
		10,00	0,00	10,00	10,00	10.00	
	es de gestion des services	473 010,00	0,00	472 010,00	472 010,00	472 010,00	
	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100.00	
	Revenus valeurs mobilières de placement	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00	
	Produits spécifiques (3)	0,00	0.00	0.00	0,00		
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00		0,00	
Total des recette	es réelles	473 110,00	0.00		0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0.00	0,00	472 110,00	472 110,00	472 110,00	
	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)			0,00	0,00	0,00	
otal des recette		0,00		0,00	0,00	0,00	
400 1000116	4 A AIRIG	0,00	year of the late of	0,00	0.00	0,00	

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brul 0,00

	111
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)								
Montant des ICNE de l'exercice	0,00							
Montant des !CNE de l'exercice N-1	0,00							
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00							

- (1) Détailler les articles utilisés conformément su plan de comptes.

  (2) Voir était LB pour le contenu du budget précédent.

  (3) Hors recettes l'impulses aux chapitres 016 et 017.

  (4) Ci. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

  (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

  (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opite pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

  (7) Ce chapitre et destiné à rétracer les opérations particulières celles que les opérations de stocks ou tiées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

  (8) Destiné à retracer le préveument de la part non départementale de la taxe.

  (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	1 10
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	IV
ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) mprunts et dettes à l'origine du contra Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de Date Taux initial Possibiliti Date du Type de Date de premier Pério- dicité des Caté-gorie d'em-prunt (8) rêteur ou chef ou date de rembour-sement anticipé Index (4) contrat) de file Profil d'amor-tissement (7) sement (3) (6) (1) (5) 163 Emprunts O/N 0.00 obligataires (Total) 164 Emprunts auprès 1 045 466,00 des établissements financiers (Total) 1641 Emprunts en euros 1 045 466,00 (total) 00001864769 CREDIT 15/12/2018 88 000.00 15/12/2019 1,200 1.200 euros AGRICOLE Ν A-1 ALPES PROVENCE 06514 000207078 02 CREDIT 01/05/2019 31/07/2019 150 000,00 1,480 1.480 MUTUEL N A-1 10278 06514 000207078 CREDIT 05/02/2020 62 000,00 0,790 0,790 MUTUEL Ν A-1 10278 06514 207078 08 CREDIT 30/11/2023 31/12/2023 40 000,00 4,300 4.300 euros MUTUEL N A-1 102780651400020707805 CREDIT 23/11/2021 125 000,00 0,800 MUTUEL 102780651400020707806 CREDIT 35 000,00 28/02/2023 2,800 MUTUEL A-1 CAISSE D EPARGNE A 29161 KU 01/12/2016 01/12/2017 24 400,00 1,760 1,760 euros Α A-1 PROVENCE ALPES A 29171 ZY CAISSE D EPARGNE 07/08/2017 46 066,00 07/08/2018 1,920 1,920 euros N A-1 PROVENCE ALPES -CAISSE D EPARGNE A291104K 29/04/2011 100 000,00 25/08/2011 4,370 4,370 N A-1 PROVENCE ALPES

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariei	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- pruni (8)
A29151 KG	CAISSE D EPARGNE PROVENCE ALPES CAISSE D	16/12/2015		16/12/2016	156 000,00	F		2,820 0,800	2,820	euros	A	P	N	A-1
A29200KP PRET A292102F	EPARGNE PROVENCE ALPES CAISSE EPARGNE PROVENCE ALPES	19/02/2021		19/02/2022	100 000,00	F		0,800	0,800	euros	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trèsorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					9,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprents et dettes assimilés (Total)					0,00	an T		241						
1681 Autres emprunts (total) (9)			2 100		0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00						E TOR			
1687 Autres dettes (total)	1000	521			0,00	1000		1		1	N S			ie bai

Total général	2 (2 8 )	1.5.77			1 045 466,00	(1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		(-)	1000000		E. 2. 2. W.		anticipé O/N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chaf de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	ux initial  Taux  actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (8)	Profil d'amor-tissement (7)	sement	Caté- gori d'em- pru (8)
Matura							Emprunts et de							

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

  (2) Nominal : montant empruntà d'origine. C. complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de réference et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

  (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mols).

  (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

  (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

  (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

  (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (d. la classification des emprunts autvent la typologie de la circulaire IOCB101507TC du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

  (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n'2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des Impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				EPARTITION PA								
						Emprunts e	t dettes au 01/01/N					
Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01 <i>1</i> 01 <i>1</i> N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Annuité de l'exercice  Charges d'Intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00,0		0,00			lavis.		0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		554 933,98					71 569,60	8 729,31	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)	No all	0,00		554 033,98					71 569,60	8 729,31	0,00	0,00
00001864769	N	0,00	A-1	27 510,69	2,00	F		1,200	9 061,06	330,13	0,00	0,00
06514 000207078 02	N	0,00	A-1	89 056,78	7,00	F		1,480	9 906,21	1 263,23	0,00	0,00
10278 06514 000207078 03	N	0,00	A-1	26 388,65	3,00	F		0,790	6 272,23	182,01	0,00	0,0
10278 06514 207078 08	N	0,00	A-1	32 429,46	6,00	F		4,300	3 605,73	1 336,84	0,00	0,00
102780651400020707805	N	0,00	A-1	76 195,44	5,00	F		0,800	12 446,87	572,29	0,00	0,00
102780651400020707806	N	0,00	A-1	26 504,97	6,00	F		2,800	3 345,78	679,21	0,00	0,00
A 29161 KU	N	0,00	A-1	10 531,90	5,00	F		1,760	1 679,65	185,36	0,00	0,00
A 29171 ZY	N	0,00	A-1	23 135,24	6,00	F		1,920	3 119,49	444,20	0,00	0,00
A291104K	N N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,0
A29151 KG	N	0,00	A-1	88 207,34	9,00	F		2,820	7 758,38	2 487,45	0,00	0,0
A29200KP	N	0,00	A-1	81 582,64	9,00	F		0,800	7 868,86	652,66	0,00	0,0
PRET A292102F	N	0,00	A-1	74 490,87	10,00	F		0,800	6 505,34	595,93	0,00	0,0
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	

ia ia						Emprunts e	dettes au 01/01/	N				
							Taux d'Intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour cheque ligne, indiquer le numéro de contrat)  165 Dépôts et	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégoria d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dù au 01/01/N	Durée résiduelte (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'Intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
cautionnements reçus		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		00,00					0,00	0,00	0,00	0,00
188 Emprunts et dettes assimilés (Total)		9,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00	181	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00	TETT	0,00			15.08		0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)	318	0,00	Ballet	0,00					0,00			
Total général		0,00		554 033,98					71 569,60	0,00	0,00	0,00

<sup>(10)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dété prévue pour l'exercice correspondent au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tabléeu « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt sprés opérations de couverture l': fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours eu 0/101/N aprèce opérations de couverture.

(15) Taux aprèce opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

R4.3 - DEDADTITION DES EMPRINTS DAD STRUCTURE DE TAUY (MORS A4)

		51.3 - KE	PARTITION	DEPEN	PRUN	15 PAR	SIKULII	UKE DE	AUX (HORS	ATI				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Ourée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (#)	intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	intérêts à percevoir au coura de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)					JAN C									
TOTAL (A)		0,00	0,00				A-VE-Y		0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)			01-201 6		-13		-		du de la					
TOTAL (B)		0,00	0,00	I Fee	-				0,00		-	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)				(IIASII				1881						
TOTAL (C)		0,00	0,00	0.531			IS.		0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00	WIN			The same	Ca its	0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)						100000								OHE.
TOTAL (E)		0,00	0,00			lian e	Booting.		0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)					13.5	ELS.			B142					
TOTAL (F)		0,00	0,00	1					0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		6,00	0,00	14.80	-471	1-1-1-	No.		0,00	17.		0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structuire de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (1) Répartir les emprunts seton le type de structure de taux (de A à F seton la classification de la chartie de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court aut bute la durée de vie du contrat de prêt et aprés opérations de couverture éventuelles.

  (2) homina: nombant emprunt à forigine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer separément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverts.

  (4) indiquer la classification de l'indices sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecert indice zone euro / 4: Indices hors zone euro de cart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: écarts d'indices hors zone euro / 6: autres indices.

  (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formula correspondant au taux minimal du contrat de prêt eu funde du contrat.

  (7) Toux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formula correspondant au taux maximal du contrat de prêt eu funde du contrat.

  (8) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formula correspondant au taux maximal du contrat de prêt eu funde du contrat.

- (7) Coût de scrite : indiquer la montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaîne date d'échéance.
  (8) Montant, index ou formule.

- (9) indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

  (10) indiquer les initirêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

  (11) indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ANNEYES DATOMONIALES	l IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	D1.4
THE PARTITION DE L'ENCOURS	B

Structure	dices sous-jacents	(1) indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'Indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone éuro	(5) Ecerts d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	0	0	0	0	DIST IS
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0.00	
(tunnel)	Montant en euros	554 033,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de lavier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur juaqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
The state of the s	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits					0,00	0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros		A Company				0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N** Montant de la vision de l'exerc Date de constitution Montant des visions constit Montant total des rovisions constitués Montant des reprises de l'exercice SOLDE Nature de la provision (1) A de la au 01/01/N D E = C - D PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2) Provisions pour risques et charges (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Provisions pour litiges 0,08 0,00 0,00 0,00 0.00 Provisions pour pertes de change 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions 0,00 0,00 0,00 0,00 9,00 Provisions pour garanties d'emprunt 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres provisions pour risques 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Dépréciations (3) des immobilisations 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 - des stocks et encours 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 - des comptes de tiers 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 - des comptes financiers 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Total des provisions semi-budgétaires **PROVISIONS BUDGETAIRES (2)** Provisions pour risques et charges (3) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 Provisions pour litiges 0.00 0,00 0.00 0,00 0,00 0.00 0.00 0.00 Provisions pour pertes de change 0,00 0,00 0.00 0.00 0.00 Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 Provisions pour garanties d'emprunt 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Autres provisions pour risques 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Dépréciations (3) 0,00. 0,00 0,00 - des immobilisations 0,00 0,00 0,00 0,00 - des stocks et encours 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 - des comptes de tiers - des comptes financiers 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	SOLDE
	A	provision	8	C=A+B	a l	E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0.00			
TOTAL PROVISIONS			0,00	0,00	0,00	0,0
TOTAL HOTOION	0,00	in the	0,00	0,00	0,00	0,0

<sup>(1)</sup> Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A rensolgner seton que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

### B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

1 W
C1.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

## Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

# Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)  Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité  Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	150 000,00	450,000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 057,00 -	150 000,00 1-057,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-148 943,00	-148 943,00

<sup>(1)</sup> Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES** 

Art. (1)	Libelié (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	150 000,00	150 000,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	150 000,00	150 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	150 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		.0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1 2
	C1.3

**RESSOURCES PROPRES** 

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 057,00	III 1 057,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	1 037,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00 0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (4)	1 057,00	1 057,00
15	Provisions pour risques et charges		1 007,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	3,01	0,00
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 057,00	4.057.00
29	Dépréciations des immobilisations	1 007,00	1 057,00
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
)24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<sup>(5)</sup> Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 10/12/2025

Présenté par M GUY HONORAT PRESIDENT (1), A, le 18/12/2025

Délibéré par l'assemblée LE COMITE SYNDICAL(2), réunie en session TAILLADES A TAILLADES, le 18/12/2025 Les membres de l'assemblée délibérante LE COMITE SYNDICAL (2),(3).

CHARLES LIENS	
DENIS OLIVIER	
GUY HONORAT	
JEAN CLAUDE BOUCHET	
JEAN PIERRE CAPELLO	
LAURENCE PELISSIER	
MARC DEVINE	
REMI PECOULT	
VERAN BOURNE	

Certifié exécutoire par M GUY HONORAT PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/01/2026, et de la publication le 06/01/2026

A, le 09/10/2025

<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.

